

L'A 79 : un attentat contre la biodiversité

par
Henri-Pierre Aberlenc

Entomologiste au CIRAD, Umr CBGP (1)
Rapport complet disponible sur demande : henri-pierre.aberlenc@cirad.fr

Ce document résume la synthèse du point de vue de plusieurs personnes qui ont une connaissance du terrain et dont l'étude de la biodiversité est le métier : des botanistes, des ornithologues et des entomologistes.

Une biodiversité exceptionnelle encore préservée

La crise de la biodiversité est désormais universellement reconnue. Sous la pression des activités humaines, notre planète connaît le plus grave épisode d'extinction massive d'espèces depuis le Permien, il y a 245 millions d'années. Si la perte est maximale sous les tropiques, tous les continents sont concernés.

Les milieux naturels sont de plus en plus petits et fragmentés : il faut absolument inverser cette tendance, car cet effet « peau de chagrin » mène une grande partie de la flore et de la faune françaises vers une extinction imminente si nous ne sauvons pas maintenant ce qui subsiste.

À l'encontre de cette urgente nécessité de sauvetage, l'A 79 serait une machine infernale de destruction de milieux naturels situés à l'écart des grands axes, dans l'arrière-pays, qui ont jusqu'à présent échappé aux ravages de la modernisation et abritent une faune et une flore d'une grande valeur patrimoniale, dont de nombreuses espèces protégées. À l'ouest du Rhône sont menacés les milieux aquatiques entre Lyon et Valence, les garrigues et forêts calcaires méditerranéennes, les zones humides du bas-Languedoc et des Corbières, avec coupure des axes migratoires.

De plus, la réalisation de l'A 79 aboutirait à la destruction de plusieurs dizaines de sites Natura 2000 tout au long de son parcours.

Voici quelques-unes des espèces dont les biotopes seraient détruits par l'A 79 (de très nombreuses autres espèces qui leur sont associées pâtiraient aussi).

Botanique

Plantes protégées (au niveau national) : *Aster amellus* ; *Chamaecytisus glaber* ; *Gagea arvensis* ; *G. foliosa* ; *G. saxatilis* ; *G. pratensis* ; *Orchis coriophora* ssp. *fragrans* ; *Gratiola officinalis* ; *Paeonia officinalis* ; *Ptilotrichum macrocarpum* ; *Tulipa clusiana* ; *Inula helenioides* ; *Lythrum thymifolium* ; *L. tribracteatum* ; *Ranunculus lateriflorus* ; *Cistus populifolius* ; *Trifolium ornithopodioides*.

Plantes protégées (en Rhône-Alpes) : *Peucedanum officinale* ; *Pulsatilla rubra* ; *Silene brachypoda*.

Liste rouge de la flore menacée en Ardèche : *Vicia melanops*.

Plantes présentes en Ardèche, remarquables à divers titres : *Alkanna tinctoria* ; *Alyssum montanum* ; *Anthyllis montana* ssp. *montana* ; *Asphodelus cerasifer* ; *Astragalus hamosus* ; *A. stella* ; *A. purpureus* ; *Bupleurum fruticosum* ; *Campanula medium* ; *Carlina acanthifolia* ; *Cheilanthes maranthae* ; *Cynoglossum cheirifolium* ; *Ferula communis* ; *Fumana thymifolia* ; *Globularia alypum* ; *Helianthemum salicifolium* ; *Hesperis laciniata* ; *Iberis saxatilis* ; *Iris spuria* ssp. *maritima* ; *Laserpitium gallicum* ; *Leucanthemum graminifolium* ; *Lithospermum fruticosum* ; *Nigella damascena* ; *Orobanche amethystea* ; *O. hederæ* ; *Phelypaea ramosa* ; *P. ramosa* ssp. *mutelii* ; *Quercus coccifera* ; *Ranunculus paludosus*.

Bryophytes (= mousses) de Païolive (Ardèche) à haute valeur patrimoniale : *Anomodon attenuatus* ; *Antitrichia californica* ; *Bryum canariense* ; *B. donianum* ; *Cheilothea chloropus* ; *Dialytrichia fragilifolia* ; *Didymodon nicholsonii* ; *Fissidens kosaninii* ; *Grimmia tergestina* ; *Mannia californica* (connue seulement de Païolive... et des USA !) ; *M. fragrans* ; *M. triandra* ; *Neckera besseri* ; *Orthotrichum acuminatum* ; *O. philibertii* ; *O. sprucei* ; *Riccia crustata* ; *Schistidium singarense* ;

1 le présent texte n'engage que son auteur

Scorpiurium sendtneri ; etc.

Plantes protégées (en Languedoc-Roussillon) : *Trifolium ornithopodioides* ; *Brassica repanda* ; *Dactylorhiza occitanica* (localité type menacée par l'A 79, voir photo ci-dessous) ; *Astragalus echinatus* ; *A. glaux*.



Ornithologie

La population française totale d'Aigle de Bonelli est de moins de 30 couples. Le fuseau toucherait gravement le territoire de 6 ou 7 couples, soit le quart du total national et 80 % de la population du Languedoc !

Entomologie

Insectes protégés (au niveau national) : *Zygaena rhadamanthus* (Zygénide) ; *Zerynthia polyxena* (Papilionide, **la Diane**, voir photo ci-dessous) ; *Z. rumina* ; *Euphydryas aurinia* (Nymphalide) ; *Eriogaster catax* (Lasiocampide) ; *Proserpinus proserpina* (Sphinx) ; *Phragmatobia caesarea* (Écaille) ; *Saga pedo* (Sauterelle) ; *Osmoderma eremita* (**le Pique-Prune**, voir photo ci-dessous).

Papillons remarquables : *Stygia australis* (Cossidae) ; *Eriogaster rimicola* (Lasiocampidae) ; *Hyles nicaea* (Sphingidae) ; *Oecia oecophila* (Schistonoeidae) ; *Neoharpyia verbasci* (Notodontidae).

Coléoptère à haute valeur patrimoniale : *Eupotosia mirifica* (**la Grande Cétoine Bleue**, voir photo ci-dessous), espèce très menacée, joyau du patrimoine naturel européen. Le Conseil de L'Europe a reconnu en 1996 que c'est une « espèce indicatrice des forêts importantes pour la protection à l'échelle européenne » et que « l'objectif principal est de **garantir la protection de l'habitat** ».

Un site exceptionnel : le bois de Païolive : Quand la Grande Cétoine Bleue est présente dans un milieu, on y trouve aussi d'autres organismes à forte valeur patrimoniale (insectes, lichens, mousses, etc.), comme c'est le cas au bois de Païolive en Ardèche, entre Banne et Labeaume. Cette chênaie a été reconnue par le WWF comme étant de valeur exceptionnelle en zone subméditerranéenne (Notons que Païolive n'est pas remarquable que par sa biodiversité, mais aussi par son patrimoine paysager et archéologique exceptionnels). L'A 79 serait une catastrophe pour Païolive et pour la Grande Cétoine Bleue, dont la dernière population prospère d'Europe occidentale risquerait l'extinction.



la Grande Cétoine Bleue



le Pique-Prune



la Diane

Conclusions

L'A 79 provoquerait une catastrophe écologique et contribuerait à la destruction de la biodiversité méditerranéenne et subméditerranéenne sur le territoire national.

Réaliser l'A 79 est simplement inconcevable du point de vue du patrimoine naturel.

À l'heure de la crise de la biodiversité et du réchauffement climatique, combien de temps encore la France sera-t-elle le « mauvais élève » de l'Europe en matière de protection de la nature ?

Détruire des espèces protégées (en détruisant leurs milieux) est un délit : réaliser l'A 79 serait donc passible de suites judiciaires. Nombre d'associations s'uniront dans ce but si cela devait s'avérer nécessaire.

Bibliographie succincte

HOLTHOF J.F. & SCHNETZLER J., 2003 - *Païolive*. La Fontaine de Siloé, Montmélian & St-Eugène en Païolive, les Vans, 320 p. (chapitre sur les Insectes p. 55-72)

ABERLENC H.-P., CURLETTI G., DUTTO M. & TASSI F., 2003. - « *Eupotosia mirifica*, joyau menacé du patrimoine naturel européen (Coleoptera, Cetoniidae) ». In Mason F., Nardi G. et Tisato M. (eds.), Proceedings of the International Symposium « Dead Wood : a key to biodiversity », Mantova, May 29th-31st 2003. *Sherwood*, 95, Suppl. 2 : 69-72, 2 photos, 1 fig.

GOOD J.A. & SPEIGHT M.C.D., 1996 - *Les invertébrés saproxyliques et leur protection à travers l'Europe*. Conseil de l'Europe, Strasbourg : 54 p.

TASSI F., ABERLENC H.-P., RASPLUS J.-Y., CURLETTI G., DUTTO M., GENSON G. et LEMPERIERE G., 2004. - *Eupotosia mirifica*, la grande Cétoine bleue, joyau menacé du patrimoine naturel européen. Propositions pour la protection de l'espèce et de ses biotopes (Coleoptera Cetoniidae Cetoniinae). *Lambillionea*, 104 (1), Supplément, 32 p., 36 fig.

Montpellier, le 9 juin 2006